Asunción, le 17 mai 2016

À l'attention de Mme Victoria Marquez-Mees, Directrice du MICI

Nous avons le plaisir de nous adresser à vous pour compléter notre demande relative au prêt BID Loi Nº 5133/2,013, QUI APPROUVE LES CONTRATS DE PRÊT Nº 2419/OC.PR POUR UN MONTANT DE 47 000 000 USD SOUSCRIT AVEC LA BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT, LE 9 OCTOBRE 2010, MODIFIÉS PAR L'AVENANT 1 DU 18 MAI 2011 POUR LE PROGRAMME « RESTRUCTURATION DU CENTRE, MODERNISATION DES TRANSPORTS PUBLICS MÉTROPOLITAINS ET DES BUREAUX DU GOUVERNEMENT » QUI SERA MENÉ PAR LE MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES COMMUNICATIONS.

Les noms complets des requérants sont les suivants.

	Nom et Prénom	Pièce d'identité	Adresse	Ville	Téléphone
1	Augusto Ríos Tonina	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]
2	Edgar Javier Gill Penayo	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]
3	Benicio Ayala	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]
4	Norma Garcia	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]
5	Feliciano Almeida	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]
6	Gladys Mancuello	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]
7	Celso Miranda	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]
8	Jose Cirilo Rivas	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]
9	Aida Liz Maciel	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]
10	Nilo Salinas	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]
11	[redacted]		[redacted]		

La liste concerne des centaines de personnes concernées par le métro-bus.

La Banque n'a pas appliqué comme il se doit un nombre des Politiques opérationnelles pertinentes. La Loi 5.133 de l'accord de prêt du BID, qui prévoit que préalablement à l'appel d'offres, les personnes affectées par le projet de métro-bus doivent bénéficier d'un relogement en bonne et due forme, stipule expressément ce qui suit à la Clause 3.03 CONDITIONS SPÉCIALES D'EXÉCUTION : Avant la publication de l'appel d'offres relatif aux travaux des installations du BRT, des accords devront être signés entre l'Agence d'exécution et les

Municipalités d'Asunción, de Fernando de la Mora et de San Lorenzo, aux fins de la réalisation de « la totalité de cette composante » et en particulier de l'implication active de ces parties dans la conception, la mise en œuvre et l'accompagnement des plans de communication, de relocalisation, de relogement et de reconversion économique des différentes personnes affectées, en garantissant le fonctionnement et la durabilité des travaux en matière financière, environnementale et sociale.

Absolument rien de ce qui a été établi par l'accord de prêt n'est en place, les travaux prévus démarrent le mois prochain, les travaux ont déjà été adjugés et ont été sous-traités à une autre entreprise sans l'autorisation de la Banque.

En envisageant le respect d'un délai raisonnable d'ici la date prévue, nous pouvons affirmer que la note datée du 14 avril de cette année, présentée par les personnes affectées par le projet de métro-bus au bureau de la Banque à Asunción à l'attention de M. le Représentant de la Banque au Paraguay, M. Eduardo Marques Almedia, et reçue par Mme Katherine Enriquez, est resté sans réponse. C'est pourquoi cette voie de recours est considérée comme épuisée.

Nous demandons que les deux phases de Consultation et de Vérification de Conformité soient gérées par le MICI.

Nous vous remercions pour votre attention.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.